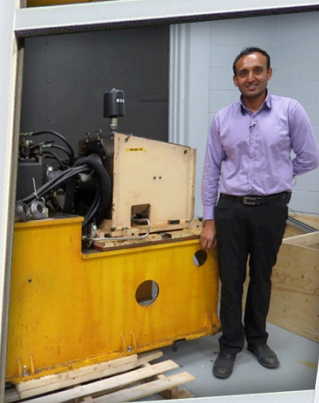


CÉGEP
DE SEPT-ÎLES



Rapport annuel
2014-2015

PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE
À PARTIR DU HAUT DE GAUCHE À DROITE

1. Roch Garand, Mohsen Mehrez, Daniel Fortin (Enseignants), David Gauthier-Gagné (Finissant de Technologie de l'électronique industrielle et représentant du Cégep à la 14^e édition des Olympiades de la formation professionnelle et technique) et Vanessa Organ (Technicienne de travaux pratiques)
2. Alain Gagné, Marc Langlais, Suzie Whittom, Jacques-René Giguère, Jérôme Guénette, Diane Ruest, Lina Vallée, Michel Spénard, Stéphane Dion et Marc Losier (Employés ayant atteint 15, 20, 25 ou 30 ans de service)
3. Martin Blanchette (Adjoint au député de Manicouagan), Guy Berthe (Trésorier de la Fondation), Florence Pelletier (Récipiendaire de la Médaille du Gouverneur général du Canada) et Marie-Claude Guimond (Représentante d'Aluminerie Alouette)
4. Judith Potvin et Simon Poirier (Boursiers de l'édition locale et représentants du Cégep à la finale nationale du concours Science, on tourne!)
5. Drishtysingh Ramdenee, directeur de l'ITMI, posant devant le banc d'essai don de Pratt & Whitney Canada
6. Donald Bherer (Directeur général), Sara Vachon (Récipiendaire de la Bourse Christian-Proulx), Monique Larouche (Représentante de la famille de Christian Proulx), et Marc Lavoie (Directeur des études)
7. Page couverture du 10^e numéro de la revue *Littoral*
8. *Chit Chatters' Club*
9. Participants de l'Intercollégial de théâtre
10. Pavillon de maintenance industrielle et de recherche en construction
11. Équipe de cross-country
12. Sandrine Bayard (Récipiendaire, entre autres, du Prix Manning en innovation lors de l'Expo-Sciences pancanadienne)
13. Délégation du gouvernement camerounais présidée par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP)
14. Isa Di Piazza (Première rangée au centre) récipiendaire d'une mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) en compagnie de collègues de travail

PHOTOS DE LA DERNIÈRE PAGE
GROUPE DE FINISSANTS ACCOMPAGNÉS D'ENSEIGNANTS
À PARTIR DU HAUT DE GAUCHE À DROITE

1. Technologie de maintenance industrielle
2. Techniques de bureautique
3. Soins infirmiers
4. Techniques de comptabilité et de gestion
5. Techniques d'éducation à l'enfance
6. Sciences humaines
7. Technologie de l'électronique industrielle
8. Sciences de l'administration
9. Technologie minérale
10. Sciences de la nature
11. Arts visuels
12. Langues, lettres et communication
13. AEC – Éducation spécialisée
14. AEC Transport ferroviaire - Chefs de train
15. Social Science

DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, LE GENRE MASCULIN DÉSIGNE,
LORSQUE LE CONTEXTE S'Y PRÊTE, AUSSI BIEN LES FEMMES QUE LES HOMMES.





TABLE DES MATIÈRES

MISSION / VALEUR / VISION	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	5
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
FAITS SAILLANTS.....	7
CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES	7
SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.....	11
CADRE ORGANISATIONNEL QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE	13
ACTIVITÉS DU CCTT – L'INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE (ITMI)	14
CLIENTÈLE.....	15
ENSEIGNEMENT RÉGULIER.....	15
FORMATION CONTINUE	16
NOMBRE DE DIPLÔMES.....	16
TAUX DE PLACEMENT.....	17
STAGES EN ENTREPRISES.....	17
RÉUSSITE ET ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES	17
DONNÉES QUANTITATIVES SUR LA RÉUSSITE	19
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET SOUTIEN À LA RÉUSSITE	22
SERVICES ADAPTÉS.....	22
RESSOURCES HUMAINES.....	23
MEMBRES DU PERSONNEL AYANT PRIS LEUR RETRAITE	24
RÉSULTATS FINANCIERS	25
MEMBRES DES PRINCIPALES INSTANCES.....	28
CONSEIL D'ADMINISTRATION	28
COMITÉ EXÉCUTIF	28
COMMISSION DES ÉTUDES.....	29
PERSONNEL DE DIRECTION ET DE GÉRANCE.....	29
MÉRITE ÉTUDIANT ET BOURSES	30
BOURSIERS DE LA FONDATION ET DONATEURS	30
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS	32



MISSION

Le Cégep de Sept-Îles a comme mission principale de donner une formation collégiale de qualité et, de façon complémentaire, de soutenir activement la recherche et le développement régional.

Le Cégep de Sept-Îles souscrit aux valeurs suivantes : le professionnalisme, l'engagement et le respect.

VISION

Le Cégep de Sept-Îles est reconnu comme un établissement chaleureux et dynamique qui place l'innovation au centre de ses activités et qui rayonne activement dans son milieu.

VALEURS

Le Cégep de Sept-Îles souscrit aux valeurs suivantes : le professionnalisme, l'engagement et le respect.

ENJEU 1	ENJEU 2	ENJEU 3
LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES	LE SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	UN CADRE ORGANISATIONNEL QUI SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE
ORIENTATION 1 : ASSURER LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES	ORIENTATION 7 : SOUTENIR LES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE	ORIENTATION 11 : MOBILISER AUTOUR DES ENJEUX STRATÉGIQUES
ORIENTATION 2 : FAVORISER LA RÉUSSITE ET L'ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES	ORIENTATION 8 : RÉALISER DES ACTIVITÉS DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE OU DE RECHERCHE APPLIQUÉE	ORIENTATION 12 : ASSURER LA VISIBILITÉ DU COLLÈGE ET PROMOUVOIR UNE IMAGE CONFORME À LA MISSION, AUX VALEURS ET À LA VISION
ORIENTATION 3 : PROPOSER UN MILIEU DE VIE RICHE AUX ÉTUDIANTS	ORIENTATION 9 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	ORIENTATION 13 : MISER SUR DES MÉCANISMES SIMPLES, SOUPLES ET EFFICACES
ORIENTATION 4 : AJOUTER DE LA VALEUR À LA FORMATION	ORIENTATION 10 : RENDRE DISPONIBLES À LA COLLECTIVITÉ LES RESSOURCES DU COLLÈGE	ORIENTATION 14 : S'ASSURER DE DISPOSER DES RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE LA MISSION
ORIENTATION 5 : DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION		ORIENTATION 15 : S'ASSURER D'AVOIR DES PRATIQUES DE GESTION ADÉQUATES
ORIENTATION 6 : TÉMOIGNER DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DISPENSÉE		

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Monsieur François Blais
Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

En 2014-2015, le conseil d'administration a tenu cinq séances ordinaires et trois séances extraordinaires. Lors de ces réunions, les dossiers reliés à la planification stratégique ont fait l'objet de plusieurs recommandations du conseil et, de manière générale, d'un compte rendu régulier de leur avancement. Le comité exécutif, pour sa part, s'est réuni à sept reprises, cette fréquence s'expliquant notamment par les autorisations de commandes d'achat requises dans le cadre de travaux de construction.

Parmi les dossiers traités au conseil, mentionnons ceux relatifs au développement des infrastructures, au déploiement des activités de recherche et à la contribution de l'établissement à certaines orientations gouvernementales. Par ailleurs, nous sommes très heureux de signaler le renouvellement du mandat du directeur général, M. Donald Bherer, pour une période de cinq ans, de même que le renouvellement de la reconnaissance de notre centre collégial de transfert de technologie (CCTT), l'Institut technologique de maintenance industrielle (ITMI) pour une durée identique. Nous ne pouvons enfin passer sous silence les compressions budgétaires subies durant l'année et leurs conséquences quant à notre capacité à investir dans le développement de nos infrastructures et à maintenir des services aux étudiants de qualité.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Lapierre'. The signature is fluid and cursive, with the first name 'Alain' and the last name 'Lapierre' clearly distinguishable.

Alain Lapierre

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Alain Lapierre
Président du conseil d'administration



Monsieur le Président,

Nous vous soumettons le rapport d'activités 2014-2015 pour fin d'approbation par le conseil d'administration et transmission au ministère.

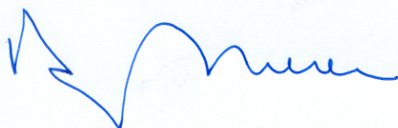
Malgré un contexte budgétaire plus difficile en raison d'importantes compressions budgétaires, nous avons en 2014-2015 poursuivi nos chantiers de développement. À ce titre, nous signalons la construction du pavillon universitaire Alouette contigu à nos installations : projet auquel nous avons été fortement associés, qui consacre l'émergence d'un campus d'enseignement supérieur dans notre région et dans lequel, de façon innovatrice, deux ordres d'enseignement coordonnent leurs efforts et mettent en commun leurs ressources pour apporter une contribution structurante à leur milieu. Nous soulignons également la construction d'un nouveau pavillon dédié aux laboratoires du programme de Technologie de maintenance industrielle et à des unités de recherche du Collège.

En matière de recherche, nous disposons maintenant d'unités très performantes dans les domaines de la maintenance industrielle, des opérations ferroviaires, de l'environnement et de l'écriture nord-côtière. Des avancées significatives sont aussi réalisées dans le secteur de la santé. À l'international, mentionnons une entente conclue avec la société camerounaise Camwater et la visite d'une délégation dirigée par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Cameroun en vue de la mise en place de cinq centres de formation dans ce pays.

Enfin, il m'apparaît important de mettre en évidence deux avis stratégiques émis sur la contribution que nous entendons apporter au Plan Nord et à la Stratégie maritime de même qu'une présentation remarquée faite à un colloque d'envergure tenu sur l'économie de notre ville.

Tout en remerciant le conseil d'administration et la commission des études pour leur appui unanime à mon renouvellement de mandat, recevez, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général,



Donald Bherer



FAITS SAILLANTS

CONSOLIDATION ET DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES

■ VIABILITÉ DES PROGRAMMES

- Baisse de 4 % du nombre d'inscriptions à l'enseignement régulier à l'automne.
- 106 étudiants à la formation continue dans les attestations d'études collégiales, 32 en reconnaissance des acquis et compétences, 80 à temps complet en formation sur mesure et 113 à temps partiel.
- 68 étudiants internationaux à temps plein répartis dans les programmes techniques dont 25 nouveaux étudiants en provenance du Cameroun (7), de la Côte-d'Ivoire (1), de la Guadeloupe (1), de la Nouvelle-Calédonie (12), de la Réunion (2), Sénégal (1) et de la Tunisie (1).
- 86 étudiants autochtones à temps plein, soit 57 en formation initiale et 29 à la formation continue.
- Tournée de promotion générale sur l'ensemble du territoire.
- Tournée de promotion dans les écoles anglophones de la Basse-Côte-Nord sur la formation bilingue, le programme Social Science et l'ensemble de la formation technique.
- Animation des Soirées collégiales du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) dans les écoles de Port-Cartier, Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Fermont.
- Participation aux activités MeMO et M4S de l'Institut canadien des mines et métaux (ICMM), aux rencontres cégeps-secondaire de Matane et Gaspé, au Salon des carrières de Baie-Comeau, au Marathon de l'emploi du Conseil de bande d'Uashat Mak Mani-Utenam, au Salon des carrières de Pessamit et au Salon Clic ton emploi et *Career Fair* (École Flemming).
- Promotion du programme de Technologie minérale au Congrès Québec Mines.
- Participation au Comité régional en information scolaire et professionnelle de l'Est du Québec (CRISP).
- Près de 600 élèves nous ont rendu visite lors d'une journée Portes ouvertes enrichie d'un volet destiné aux élèves de 3^e secondaire. Ces derniers, en plus de se familiariser avec l'univers collégial, étaient invités à participer à des expériences de laboratoire des différents programmes autant techniques que préuniversitaires. Quant à eux, les élèves de 4^e et 5^e secondaires pouvaient assister à des démonstrations spécialisées.
- Communications ciblées en soutien aux programmes en difficulté.
- Visite d'une délégation du gouvernement de la Guadeloupe.

■ RÉUSSITE ET ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES

- Taux moyen de réussite en 1^{re} session (82 %) légèrement en dessous de la moyenne du réseau (84,2 %) et néanmoins près de la cible institutionnelle de 85 %.

- Taux général de réinscription à la 3^e session (67,5 %) s'éloignant de la moyenne du réseau (70,2 %) et inférieure à la cible institutionnelle (82 %).
- Taux général de diplomation deux ans après la durée prévue (46,5 %) inférieur à la moyenne du réseau (53,2 %) et à la cible institutionnelle (62 %). Cela tient au fait que les étudiants du secteur technique prennent plus de temps pour compléter leurs études que les trois ans prévus.
- Maintien d'un plan de mesures pour l'amélioration de la maîtrise du français.
- 22 projets d'aide à la réussite réalisés par les départements à l'automne et à l'hiver souscrivant au plan stratégique du Collège et s'appliquant au volet 2 de la tâche enseignante.
- Mesures d'encadrement offertes par le Centre d'aide en philosophie aux étudiants calédoniens inscrits à des cours de formation à distance et aux étudiants inscrits dans le premier cours de philosophie.
- Mise en œuvre d'un cadre de référence sur l'encadrement des étudiants-athlètes.
- Mise en œuvre d'une procédure concernant la passation d'examens pour les étudiants bénéficiant de services adaptés.

■ VIE ÉTUDIANTE RICHE

- Participation d'une étudiante au concours collégial provincial Philosophe.
- Participation d'étudiants au Concours littéraire des collégiens.
- Participation d'étudiants au concours Science on tourne! (2 étudiants ont représenté le Cégep à la finale nationale en Charlevoix).
- Participation d'étudiants à la Finale régionale d'Expo-Sciences (une étudiante de Sciences de la nature a participé à l'Expo-sciences pancanadienne à Frédéricton et s'est méritée la médaille d'or et le Prix Manning en innovation).
- Participation d'un étudiant de Technologie de l'électronique industrielle aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies à Saskatoon.
- Participation de 16 étudiants à la finale locale et à la finale régionale de Cégeps en spectacle.
- Sélection du court-métrage produit par un étudiant du programme d'Arts visuels au concours « De l'âme à l'écran ».
- Accueil de 225 participants de 16 collèges dans le cadre de l'Intercollégial de théâtre (participation de la troupe du Collège les Fous-trac).
- Mise en place d'une équipe d'improvisation et inscription au circuit d'improvisation du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ).
- Diffusion dans le cadre de l'activité Ciné-Campus de documentaires et de films variés, de même que les films sélectionnés par les Prix du cinéma québécois.
- Organisation de plusieurs activités thématiques, notamment lors de la Semaine du français Richelieu (dictée, concours de rapidité de recherche dans le dictionnaire, quiz de connaissance du français et activité « traduis ton texto »), de la semaine de prévention de la toxicomanie et de la journée de sensibilisation au cancer de la peau.
- Mise en œuvre durant la Semaine québécoise des rencontres interculturelles d'activités favorisant l'intégration des nouveaux étudiants internationaux et le rapprochement entre les cultures, notamment par la présentation de danses traditionnelles et le buffet des continents.

- Mise sur pied de clubs et comités étudiants (comité vert, comité voyage étudiant, club entrepreneur et club anime).
 - Encouragement au bénévolat libre et organisation d'une activité de reconnaissance.
 - Dans le sport intercollégial AA :
 - volleyball féminin : 3^e rang au classement de la Ligue du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord, obtention de la médaille de bronze au Championnat de conférence Nord-Est;
 - volleyball masculin AA : participation à la ligue du Québec–Chaudière–Appalaches;
 - soccer masculin : 3^e rang de la ligue du Centre-du-Québec.
 - Parmi les membres de l'équipe mixte de cross-country, un étudiant a remporté la médaille d'or dans la classe ouverte homme.
 - Actualisation du parcours du Mur d'escalade La-Voie et mise à jour des outils de communication et de promotion.
 - Conjointement avec le Centre de santé et des services sociaux de Sept-Îles (CSSSSÎ), expérimentation de présence dans nos murs de personnel infirmier à raison d'une demi-journée par semaine (90 étudiants ont été rencontrés durant les 20 semaines du projet).
 - 50 étudiants à l'automne et 48 à l'hiver se prévalant du système de transport quotidien Interbus (Sept-Îles–Port-Cartier).
 - 78 étudiants logés aux résidences étudiantes.
 - Acceptation de 147 demandes de prêts et bourses.
- VALEUR AJOUTÉE À LA FORMATION
- En Sciences de la nature, activités d'amélioration de la réussite en 1^{re} session (lecture efficace, utilisation de la bibliothèque, prise de notes et techniques de rédaction d'un rapport de laboratoire), organisation des Midis-bio pour les étudiants de Soins infirmiers et soutien à Sciences on tourne, Expo-Sciences et au Forum science et société.
 - En Sciences humaines « Individu et société » et Social Science, organisation de conférences, de visite d'entreprises et d'organismes, de quizz et collecte de livres pour le centre Alpha Lira.
 - En Arts visuels, lancement d'une galerie d'art contemporain, participation à l'Intercollégial d'arts visuels à Sherbrooke, organisation de l'exposition annuelle des œuvres des étudiants ainsi qu'élaboration d'une signature image pour chacun des programmes d'études.
 - En Langues, lettres et communication (module langues), activités culturelles organisées par le *Chit Chatters' Club*, téléenseignement en mode synchrone aux étudiants anglophones du Cégep de Thetford, encadrement des étudiantes de Techniques de bureautique au cours d'anglais de niveau 101 et participation à l'élaboration du nouveau programme Arts, lettres et communication.
 - En Langues, lettres et communication (module lettres), soutien aux activités de la Dictée Richelieu, du concours Le français fait la force, du Prix littéraire des collégiens et du Prix intercollégial du cinéma québécois et participation à l'élaboration du nouveau programme Arts, lettres et communication.

- En Mathématiques, encadrement particulier dans les cours de sciences 201-NYA-05 et 201-NYB-05, d'électronique 201-271-SI et de maintenance industrielle 201-802-SI.
- En Philosophie, encadrement des étudiants inscrits à des cours de formation à distance (particulièrement les étudiants calédoniens).
- En Soins infirmiers, programme d'externat et entente avec le Centre de santé et des services sociaux de Sept-Îles (CSSSSÎ) en vue d'emplois assurés pour les étudiants pendant et après leurs études, projets L'heure SOS et Calcul de la dose exacte (constat d'une hausse du taux de réussite), élaboration de scénarios pour le simulateur de soins afin de permettre aux étudiants de vivre des situations non disponibles en stage, acquisition d'un système d'enregistrement audio et vidéo pour la session d'automne 2014, étude des besoins de formation dans les dispensaires de la Côte-Nord et du Nord et réalisation des travaux de mise en oeuvre du programme 180.B0 Soins infirmiers pour infirmiers et infirmières auxiliaires.
- En Technologie de maintenance industrielle, collaboration avec l'Institut technologique de maintenance industrielle (ITMI), suivi des étudiants de première année et des étudiants calédoniens des trois niveaux, et organisation de 10 visites en industrie et de 3 conférences.
- En Technologie de l'électronique industrielle, amélioration de l'équipement des laboratoires avec ajout de l'alimentation triphasée et mise en oeuvre d'une heure d'aide aux devoirs pour les étudiants de 1^{re} année.
- En Technologie minérale, participation des étudiants à Québec Mines 2014 et CMP-CNL, organisation de 8 visites en industrie (Alouette, ArcelorMittal, IOC, Ville de Sept-Îles) et 10 sorties de terrain, mise à jour en continu de la page Facebook du programme et collaboration à la demande d'obtention des voies de spécialisation Exploitation et Géologie.
- En Techniques d'éducation à l'enfance, analyse de nombreux parcours atypiques, accentuation de la présence dans le milieu notamment au Regroupement des centres de la petite enfance de la Côte-Nord (RCPECN) et poursuite de la réflexion sur un service de garde au Cégep.
- En Techniques de comptabilité et de gestion, augmentation de l'encadrement des étudiants de première année et attention spéciale accordée aux trois cours de comptabilité.
- En Techniques de bureautique, placement des étudiantes en stage.
- En Techniques de l'informatique, travaux de révision du programme.
- Adhésion au Fonds collectif de l'Association pour l'application pédagogique de l'ordinateur (APOP) et participation grandissante aux conférences et ateliers en ligne.
- Finalisation du développement d'une plateforme d'enseignement à distance à la formation continue.
- Support aux nouveaux enseignants dans l'utilisation des outils de la plateforme LÉA pour le suivi et l'encadrement en ligne des étudiants.
- Promotion de l'approche *Virtual Team Teaching* par l'enseignante Sharon Coyle.
- Enseignement par visioconférence à des étudiants du Cégep de Thetford en anglais, langue d'enseignement.



■ DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

- Révision de la programmation institutionnelle en Langues, lettres et communication et Technologie de maintenance industrielle.
- En Arts visuels, élaboration du cadre spécifique de l'épreuve synthèse de programme.
- Autorisation du programme de Soins infirmiers pour infirmières auxiliaires et demande d'autorisation de deux nouvelles voies de sortie au programme de Technologie minérale.
- Élaboration du Cadre de référence sur l'encadrement des étudiants-athlètes.
- Deux attestations d'études collégiales (AEC) complétées : Chef de train (8^e cohorte) et Techniques d'éducation spécialisée.
- Nouvelles AEC démarrées en Techniques d'éducation spécialisée, Techniques d'éducation spécialisée en milieu autochtone et Techniques d'intervention en milieu carcéral.
- Diplômation de cinq personnes dans le cadre du programme de reconnaissance des acquis et compétences (RAC), quatre en Techniques d'éducation à l'enfance (AEC) et une en Coordination de travail de bureau (AEC).
- Formation sur mesure pour 294 travailleurs d'entreprises et organismes, notamment dans les domaines de la bureautique et de la gestion des ressources humaines.
- Mise en œuvre de sessions de formation basées sur le programme de développement des compétences en gestion et en supervision des ressources humaines M3i.
- Formation à temps partiel en photographie numérique, langue et utilisation de tablettes électroniques.

■ ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) en regard notamment de la conformité des plans de cours et des épreuves finales.

SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

■ RECHERCHE APPLIQUÉE ET TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

- **Groupe de recherche sur l'écriture nord-côtière (GRÉNOC)** : publication des 9^e et 10^e numéros de la revue *Littoral*, signature d'une entente de diffusion et de distribution du 10^e numéro avec la maison d'édition montréalaise Mémoire d'encrier, participation aux *Nuits amérindiennes* tenues à Port-au-Prince en Haïti et au Colloque international *Les métamorphoses de la noirceur dans le Nord* à Reykjavik en Islande ainsi qu'au 83^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), présentation d'une exposition estivale au Musée régional de la Côte-Nord récapitulant l'ensemble des publications réalisées par le groupe depuis 2005 intitulée *L'influence des livres ou les chercheurs de Côte-Nord*, demandes de subvention au programme de développement de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et au



programme de projets ponctuels du Secrétariat aux affaires autochtones, et contribution aux travaux de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) Habiter le Nord.

- **Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST)** : entente de partenariat avec l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) et l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL) pour le projet Phares du Saint-Laurent, alliance stratégique avec le Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM), mission économique avec le CRBM, ententes de services en R&D avec 4 entreprises de la Minganie et 2 entreprises de la région de Sept-Îles dans les domaines des biotechnologies marines, de l'aquaculture, du développement de procédés et de traitement de matières organiques, réalisation de la phase 1 du mandat de l'Observatoire environnemental de la Baie de Sept-Îles et mise en œuvre de la phase II, participation au sommet *Le point sur l'économie de Sept-Îles*, au Symposium international sur le développement nordique à Québec, aux travaux de la Table sur la qualité de l'air et à ceux du réseau stratégique du CRSNG pour des océans canadiens en santé.
- **Institut technologique de maintenance industrielle (ITMI) et Chaire industrielle de recherche en exploitation et maintenance ferroviaire** : voir section consacrée à l'ITMI.
- Travaux de mise en œuvre d'une chaire industrielle de recherche de niveau universitaire hébergé au Cégep.
- Visite d'une délégation des dirigeants de la Cameroun Water Utilities Corporation (CAMWATER) pour la signature d'une convention de services portant sur la formation de la main-d'œuvre de l'entreprise.
- Visite d'une délégation dirigée par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP) du Cameroun en lien avec l'entente signée sur la mise en place de cinq centres de formation professionnelle dans ce pays.
- **DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**
 - Pavillon universitaire Alouette : participation au Fonds Alouette et au comité aviseur sur le développement des services universitaires.
 - Recherche de financement pour la mise en œuvre d'un centre de formation et de recherche des Premières Nations de la Côte-Nord,
 - Participation à l'Assemblée des partenaires du Plan Nord et au comité d'implantation de l'Institut nordique du Québec.
 - Avis sur la contribution du Cégep de Sept-Îles au Plan Nord du gouvernement du Québec.
 - Avis sur la contribution du Cégep de Sept-Îles à la Stratégie maritime du gouvernement du Québec.
- **SERVICES À LA COLLECTIVITÉ**
 - Entente sur l'hébergement du créneau Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques (IPIMM).
 - Tenue d'événements : colloque de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC), Forum bioalimentaire de la Côte-Nord, Festival de l'environnement, Salon du livre de la Côte-



Nord, Salon de l'emploi, Salon des entreprises, pièce de théâtre de la Troupe sans détour, soirées extramurales du Festival du film, Ligue d'improvisation de Sept-Îles, Soirées Kino-Sept-Îles, , Expo-Sciences régionale et Relais pour la vie.

- Poursuite des travaux de mise en œuvre d'un dispensaire urbain de concert avec le Centre de santé et des services sociaux de la Côte-Nord (CSSSCN) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et de construction d'un gymnase multifonctionnel conjointement avec la Ville de Sept-Îles.
- Accueil de groupes, notamment d'écoles primaires au Mur d'escalade La-Voie.

CADRE ORGANISATIONNEL QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE

■ MOBILISATION ET VISIBILITÉ

- Veille médias, incluant les médias sociaux.
- Publication de 19 communiqués de presse, quatre numéros du journal interne Points de repère et tenue de deux conférences de presse, l'une dans le cadre de la signature d'un protocole d'entente avec la CAMWATER et l'autre pour la présentation du GreenCube (groupe électrogène vert).

■ MÉCANISMES

- Adoption d'une politique en matière de santé et sécurité.
- Révision du Règlement relatif à la conclusion et à la gestion de contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction.
- Mise sur pied du Comité d'éthique de la recherche, conformément à la Politique d'éthique de la recherche.

■ RESSOURCES

- Sous-embauche de 5,98 équivalents temps complet (ETC) dans l'allocation des ressources professorales et entente au comité des relations de travail (CRT) des enseignants pour utiliser ces ressources excédentaires afin de réduire les charges individuelles (CI) plus élevées dans certains départements en 2015-2016 et augmenter la réserve à hauteur de 1,5 ETC.
- CI moyenne de 78,9 chez le personnel enseignant. Depuis quatre ans, la CI moyenne est inférieure à la moyenne réseau. Notre performance s'explique par une bonne gestion des ressources enseignantes, la bonification de l'annexe S026 pour soutenir les programmes en difficulté tant techniques que préuniversitaires et l'injection de 4,41 ETC pour l'encadrement des étudiants et pour pallier au fait que certains enseignants ont 4 cours à préparer ou plus par session.
- Travaux de construction du Pavillon de maintenance industrielle et de recherche : emprunt de 600 000 \$, appel d'offres, octroi de contrats, suivi du chantier, acquisition d'équipements, déménagement d'équipements...

- Pavillon universitaire Alouette : transfert des locaux de l'UQAC jusqu'alors hébergés au Cégep, suivi du chantier de construction, entente de servitude par destination du propriétaire concernant l'installation du système de géothermie et négociation d'une entente sur la gestion de services par le Cégep.
 - Demande du subvention pour la construction d'un pavillon dédié à des bancs d'essais.
 - Appel d'offres pour l'acquisition d'équipements de téléphonie et mise en œuvre du remplacement du système de gestion téléphonique, incluant les appareils afférents.
 - Analyse des besoins informatiques du Pavillon de maintenance industrielle et de recherche.
 - Mesures d'économie d'énergie : changement des luminaires du gymnase et des lampadaires piétonniers.
 - Suivi du plan d'optimisation de la sécurité du réseau informatique.
 - Amélioration de l'ergonomie du laboratoire du Département de bureautique.
 - Installation d'une nouvelle classe avec mobilier multifonctionnel.
 - Réaménagement des locaux du Service des technologies de l'information.
 - Aménagement d'un centre de services adaptés pour les étudiants souffrant d'un handicap.
- PRATIQUES DE GESTION
- Augmentation de l'utilisation de la plateforme LÉA par le personnel enseignant pour la saisie des notes et des absences des étudiants.
 - Mesures de soutien utilisées pour le suivi des étudiants en situation d'échecs multiples.

ACTIVITÉS DU CCTT – L'INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE (ITMI)

L'année 2014-2015 est la première année du renouvellement de cinq ans obtenu en 2014. Les faits saillants de l'année sont les suivants :

- renouvellement de la reconnaissance du CCTT;
- impulsion significative donnée au concept d'Usine 4.0 tant par l'important volume d'activités de recherche réalisé que par les partenariats significatifs établis avec des entreprises et des institutions;
- déploiement autour de projets précis dans les régions de Montréal, du Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie;
- développement de produits et de services commercialisables;
- intenses activités de communication scientifique;
- soumission de projets majeurs d'acquisition d'équipements de pointe et de mise en place de nouvelles infrastructures;
- hausse de 14 % du chiffre d'affaires et prédominance des revenus de recherche.

CLIENTÈLE

ENSEIGNEMENT RÉGULIER

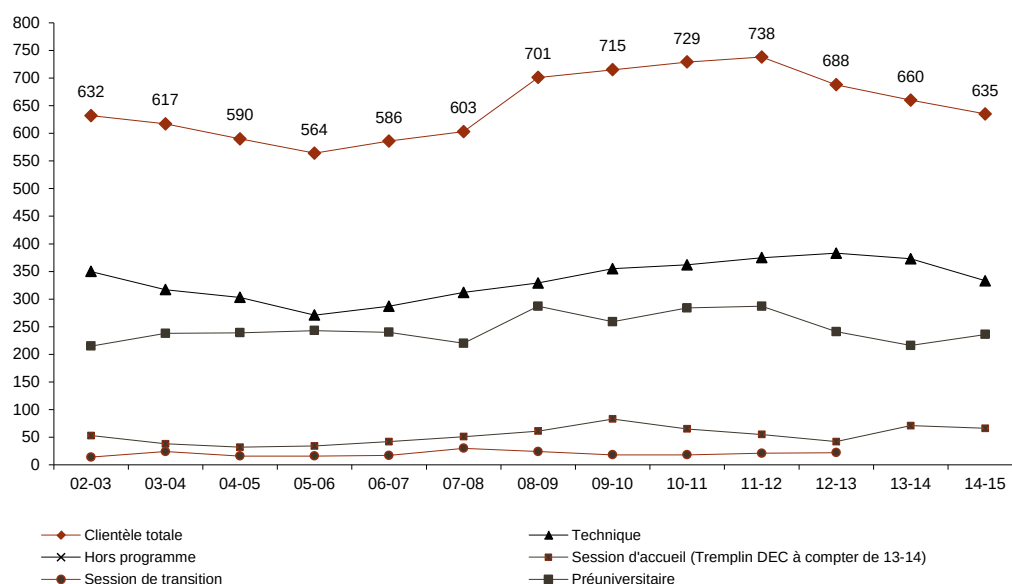
DONNÉES STATISTIQUES AU 20 SEPTEMBRE 2014*

PROGRAMME	COLLÈGE	COLLÈGE	COLLÈGE	TOTAL		TOTAL
	I	II	III	M	F	
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE						
Arts visuels	13	5	-	4	14	18
Langues, lettres et communication	12	5	-	6	11	17
Sciences de la nature	42	27	-	24	45	69
Sciences humaines (société et individu)	67	45	-	29	83	112
Sciences humaines (administration)	3	4	-	5	2	7
Social Science	6	7	-	7	6	13
TOTAL PARTIEL	143	93	-	75	161	236
(Pourcentage)	22,5 %	14,6 %	-	11,8 %	25,4 %	37,2 %
SECTEUR TECHNIQUE						
Soins infirmiers	29	27	12	5	63	68
Techniques de comptabilité et de gestion	20	17	9	13	33	46
Techniques de bureautique	11	5	8		24	24
Techniques d'éducation à l'enfance	13	9	9	1	30	31
Techniques de l'informatique	14	7	3	22	2	24
Technologie de l'électronique industrielle	19	22	32	64	9	73
Technologie de maintenance industrielle	13	14	20	46	1	47
Technologie minérale	4	5	11	11	9	20
TOTAL PARTIEL	123	106	104	162	171	333
(Pourcentage)	19,4 %	16,7 %	16,4 %	25,5 %	26,9 %	52,4 %
TREMPLIN DEC	66	-	-	29	37	66
(Pourcentage)	10,4 %			4,6 %	5,8 %	10,4 %
TOTAL	332	199	104	266	369	635
(Pourcentage)	52,3 %	31,3 %	16,4 %	41,9 %	58,1 %	100

* Étudiantes et étudiants inscrits à temps complet et à temps partiel à l'enseignement régulier incluant les étudiants en stage :

- En Techniques de bureautique 3^e année, 5 étudiantes.
- En Technologie de l'électronique industrielle 3^e année, 10 étudiants.
- En Technologie de maintenance industrielle 3^e année, 1 étudiant.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE



FORMATION CONTINUE

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS EN FONCTION DE LA LOCALITÉ ET DE LA FORMATION DISPENSÉE

	FORMATION GÉNÉRALE		ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET TUTORAT		FORMATION TECHNIQUE		FORMATION SUR MESURE		TOUTES MESURES	
	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions	N ^{bre} de cours	N ^{bre} d'inscriptions
La Romaine							2	19	2	19
Mingan							2	19	2	19
Natashquan							1	9	1	9
Port-Cartier							3	15	3	15
Schefferville							0	0	0	0
Sept-Îles	12	47	9	14	83	930	34	292	138	1283
TOTAL 2014-2015	12	47	9	14	83	930	42	354	146	1345
TOTAL 2013-2014	33	109	5	10	81	959	40	416	159	1494

NOMBRE DE DIPLÔMES EN 2014-2015

	SESSION D'AUTOMNE			SESSIONS D'HIVER ET D'ÉTÉ			ANNÉE		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES									
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE									
Arts visuels					2	2		2	2
Langues, lettres et communication					4	4		4	4
Sans mention					2	2		2	2
Sciences de la nature				12	12	24	12	12	24
Sciences humaines / Social Science		4	4	11	21	32	11	25	36
TOTAL PARTIEL		4	4	23	41	64	23	45	68
SECTEUR TECHNIQUE									
Soins infirmiers		1	1		10	10		11	11
Techniques de comptabilité et de gestion				2	1	3	2	1	3
Techniques de bureautique		1	1		7	7		8	8
Techniques d'éducation à l'enfance		4	4		5	5		9	9
Techniques de l'informatique	1		1				1		1
Technologie de l'électronique industrielle	8		8	5		5	13		13
Technologie de maintenance industrielle	3		3	3	1	4	6	1	7
Technologie minérale				3	2	5	3	2	5
TOTAL PARTIEL	12	6	18	13	26	39	25	32	57
TOTAL	12	10	22	36	67	103	48	77	125

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Coordination du travail de bureau					1	1		1	1
Éducation spécialisée	1	7	8	1	1	2	2	8	10
Techniques d'éducation à l'enfance		2	2		3	3		5	5
Transport ferroviaire – Chefs de train				12		12	12		12
TOTAL	1	9	10	13	5	18	14	14	28



TAUX DE PLACEMENT

Le taux de placement des finissants se maintient autour de 95 %.

STAGES EN ENTREPRISES

PLACEMENT DES ÉTUDIANTS

	AUTOMNE 2014	HIVER 2015	ÉTÉ 2015
Technologie de maintenance industrielle	1	5	8
Technologie de l'électronique industrielle	10	--	7
Technologie minérale	--	--	1
Techniques de bureautique	5	--	6
Techniques de l'informatique	--	--	2

RÉUSSITE ET ENGAGEMENT DANS LES ÉTUDES

Rappelons que le plan d'aide à la réussite et à la persévérance 2012-2015 comporte l'ajout d'un objectif visant l'amélioration du français, conformément à la directive du ministère en ce sens et que les principaux axes d'intervention du plan et les chantiers qui en découlent se déclinent ainsi :

1. L'intégration à l'environnement collégial :

- La révision de la session (Tremplin DEC) : orientation professionnelle, parcours offerts, mesures d'encadrement, etc.
- La mise en place d'activités d'accueil dans les programmes d'études pour les étudiants de première année.
- La sensibilisation des nouveaux étudiants aux exigences des études collégiales et leur responsabilisation au regard du règlement sur la réussite.
- La promotion des services d'aide aux étudiants.

2. Le choix de carrière professionnelle :

- L'offre de parcours exploratoires aux étudiants indécis sur leur choix de carrière.
- L'organisation d'activités visant à préciser/consolider le choix de carrière.
- La promotion des carrières scientifiques et technologiques.

3. La réussite à la 1^{re} session :

- La mise en œuvre de services adaptés pour les étudiants en situation de handicap.
- L'encadrement des méthodes de travail dans les cours d'accueil des programmes (pédagogie de la 1^{re} session).
- Le suivi systématique des présences aux cours et aux évaluations.
- La concertation enseignants-aide pédagogique individuel (API) pour assurer un suivi efficace des nouveaux inscrits.
- La planification d'activités d'évaluation dans le premier tiers de la session.
- L'analyse de la réussite dans les cours de 1^{re} session et le suivi avec les départements concernés.

4. La persévérance aux études :

- L'ajout de ressources pour l'encadrement didactique dans certains cours écueils.
- L'utilisation de la plateforme informatique LÉA pour le suivi et l'encadrement des étudiants (présence en classe, résultats scolaires, communications, etc.).
- L'organisation de services de tutorat par les pairs et la promotion des projets personnels de réussite.
- La concertation avec les répondants autochtones et calédoniens sur le cheminement scolaire de leurs étudiants.
- La production de tableaux de bord sur la réussite dans chaque programme.

5. La diplomation :

- La mise en œuvre de mesures favorisant la diplomation :
 - la récupération de cours échoués, tutorat, examen de reprise, etc.;
 - la relance des étudiants quasi-diplômés.
- Les ateliers de préparation aux épreuves synthèses de programme.
- La vérification des épreuves synthèses de programme en regard de l'équité institutionnelle.

6. La maîtrise du français :

- La mise en place d'un service de référence linguistique au centre d'aide en français (CAF).
- La réduction de la taille des groupes dans le cours 601-101-MQ « Écriture et littérature ».
- La mise en place d'un soutien pédagogique en ligne CAF.com.

Plusieurs départements ont soumis, dans le cadre du volet 2 de la tâche enseignante, des projets pour soutenir la réussite de leurs étudiants.

DÉPARTEMENTS	PROJETS
Administration	Encadrement dans les cours de comptabilité
Arts visuels	Productions visuelles des programmes
Électronique industrielle	Encadrement des étudiants de première année et de Nouvelle-Calédonie
Langues et lettres (langues)	• Animation du <i>Chit-Chatters' Club</i> • Encadrement des étudiants de Techniques de bureautique
Langues et lettres (lettres)	• Centre d'aide en français • DuoCaf • Classe inversée • CafLib • Tutorat par les pairs
Mathématiques	Encadrement dans les cours de sciences et maintenance industrielle
Philosophie	• Centre d'aide en philosophie • Encadrement des étudiants inscrits dans un cours par correspondance en philosophie et des étudiants de la Nouvelle-Calédonie
Sciences	Les midis-bio
Sciences humaines	Centre en sciences humaines
Soins infirmiers	• Projet simulateur Partie 2 • Calcul de la dose exacte • L'heure S.O.S. • Quizz • Soins infirmiers en première ligne - Pratique en dispensaire
Maintenance industrielle	Encadrement des étudiants de Nouvelle-Calédonie
Technologie minérale	Page Facebook

Soulignons aussi la contribution des Services aux étudiants (SAÉ) qui ont mis en place plusieurs mesures pour soutenir la motivation aux études des jeunes désirant s'impliquer dans des activités exigeantes au niveau de l'engagement personnel. Précisons que la réussite des cours est exigée pour qu'un étudiant puisse participer à une ligue sportive.

L'équipe des SAÉ a aussi mis en place un encadrement spécial pour les étudiants de la Nouvelle-Calédonie inscrits dans les cours de formation à distance requis pour compléter leurs études dans le délai prescrit.

DONNEES QUANTITATIVES SUR LA REUSSITE

LA REUSSITE A LA 1^{re} SESSION

Cible institutionnelle : 85 % des étudiants réussissent plus de 50 % de leurs cours à la session 1.

PROPORTION DES NOUVEAUX INSCRITS AYANT REUSSI PLUS DE LA MOITIE DE LEURS COURS A LA 1^{re} SESSION

	A 2012	A 2013	A 2014
COLLÈGE	83,3 %	84,1 %	82,0 %
RÉSEAU	83,4 %	84,7 %	84,2 %

À l'automne 2014, la proportion de l'ensemble des nouveaux étudiants ayant réussi plus de la moitié de leurs cours a diminuée par rapport aux deux années précédentes. L'objectif de 85 % est presque atteint.

LA PERSEVERANCE AUX ETUDES

Cible institutionnelle : 82 % des nouveaux inscrits se réinscrivent au collégial.

TAUX GENERAL DE REINSCRIPTION A LA 3^e SESSION

	A 2011	A 2012	A 2013
COLLÈGE	64,9 %	74,2 %	67,5 %
RÉSEAU	74,3 %	75,1 %	70,2 %

Le taux global de réinscription des étudiants de la cohorte d'automne 2013 a diminué par rapport à la cohorte précédente et il se situe quatorze points sous la cible institutionnelle. On explique notamment cette diminution par le fait que de plus en plus d'étudiants suivent une première année au Collège avant de s'inscrire ailleurs dans un programme qui n'est pas offert ici. De plus, soulignons que le taux de réinscription des secteurs préuniversitaire et technique est de 82 % et au Tremplin DEC de 28 %.

L'OBTENTION DU DIPLOME

Cible institutionnelle : 62 % des nouveaux inscrits obtiennent leur diplôme deux ans après la durée prévue.

TAUX GENERAL DE DIPLOMATION DEUX ANS APRES LA DUREE PREVUE

	A 2007	A 2008	A 2009	A 2010
Accueil et intégration	39,2 %	26,5 %	26,5 %	17,9 %
Préuniversitaire	69,5 %	68,6 %	63,9%	60,2 %
Technique	54,7 %	52,1 %	49,3 %	51,9 %
Collège	60,1 %	54,4 %	41,4 %	46,5 %
Réseau	64,5 %	63,9 %	54,1 %	53,2 %

Au secteur préuniversitaire, le taux de diplomation de la cohorte 2010 est inférieur de deux points de la cible institutionnelle alors que le taux réseau est de 59,4 %. Le faible taux au secteur technique s'explique par le fait que de plus en plus d'étudiants complètent le programme en 4 ans.

L'AMELIORATION DU FRANÇAIS

Le ministère a adopté au printemps 2011 un cadre de mesures sur cinq ans visant la mise en place d'une offre accrue de services aux fins d'améliorer la maîtrise du français dans les collèges. Le ministère verse une allocation spécifique de 35 000 \$ aux établissements du réseau pour financer notamment la mise en place d'un service de référence linguistique. De plus, le Collège a reçu du ministère une allocation additionnelle récurrente sur 5 ans de 65 000 \$ pour soutenir la mise en place de projets en lien avec des problématiques particulières liées à la langue d'enseignement. L'analyse de la réussite en français sur les cinq dernières années a démontré que nos efforts devaient porter sur le cours de français 601-101-MQ « Écriture et littérature » où l'écart négatif avec la moyenne du réseau est le plus important (-10 points de pourcentage).

Conformément à la directive ministérielle, des objectifs et des cibles quantitatives et qualitatives de réussite en français ont été intégrés, à l'automne 2011, dans le plan de réussite du Collège en regard de la réussite à l'épreuve ministérielle de français. Une cible d'amélioration a aussi été inscrite pour le cours 601-101 de la séquence en français. Le tableau suivant résume ces éléments.

OBJECTIFS	INDICATEURS
Améliorer la réussite dans le premier cours de français	Hausse de 10 % du taux de réussite chez les étudiants persévérants dans le cours 601-101-MQ
Assurer la prise en charge de la qualité de la langue dans les cours de formation spécifique	Notation du français dans les évaluations des cours de formation spécifique
Améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme en français	Hausse de 5 % du taux de réussite global à l'épreuve uniforme de français (ÉUF)

À l'automne 2014, le Collège a maintenu en place les mesures suivantes pour soutenir l'amélioration du français :

- Un service de référence linguistique au Centre d'aide en français (CAF) (281 étudiants ont été rencontrés).
- La réduction du nombre d'étudiants dans les groupes du cours 601-101.
- L'organisation d'une activité de perfectionnement sur l'utilisation d'une grille de correction simple du français par les enseignants des autres disciplines.
- L'ajout à la programmation institutionnelle du cours de mise à niveau en français 601-011-50 pour les étudiants admis conditionnellement suite à un échec en français au secondaire.

TAUX DE RÉUSSITE AU PREMIER COURS DE FRANÇAIS 601-101-MQ

	SESSION					
	AUTOMNE 2012	HIVER 2013	AUTOMNE 2013	HIVER 2014	AUTOMNE 2014	HIVER 2015
Collège	81 %	75 %	77 %	73 %	88 %	60,0 %
Réseau	75 %	58 %	79 %	60 %	78 %	ND

Le premier point de référence est le taux de réussite des étudiants à leur premier cours de français. On peut constater que les actions entreprises comme la diminution du nombre d'étudiants dans les groupes ont donné des résultats puisque l'augmentation a été de 7 % (Aut12-Aut14) approchant ainsi notre objectif de 10 %.

Une analyse comparée nous montre que pour la période 2005-2011 le taux de réussite dans le cours 601-101-MQ était de 66 % alors que pour la période 2012-2015 la réussite fut de 75 % soit une augmentation de 9 %.

En ce qui a trait à la réussite à l'épreuve uniforme, les résultats observés sont les suivants :

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE DE FRANÇAIS

	SESSION							
	AUTOMNE 2012	HIVER 2013	ÉTÉ 2013	AUTOMNE 2013	HIVER 2014	ÉTÉ 2014	AUTOMNE 2014	HIVER 2015
Collège	85,4 %	79,6 %	62,9 %	85,0 %	73,0 %	33,3 %	91,2 %	86,5 %
Réseau	86,9 %	82,5 %	73,0 %	87,9 %	79,5 %	66,1%	86,6 %	82,6 %

Les données les plus significatives pour cette épreuve sont celles du mois de décembre (présentées ici en gras /Automne) alors que la passation de l'épreuve regroupe le plus grand nombre de candidats. L'épreuve est normalement administrée à la fin du cours 601-103-MQ « Littérature québécoise » qui, dans la majorité des programmes, est suivi en 3^e session. Le nombre de candidats aux épreuves administrées en mai et août est moindre parce qu'il correspond principalement à des cheminements irréguliers ou à des reprises après échecs.

RÉUSSITE DE LA CLIENTÈLE AUTOCHTONE

- Le taux de réussite scolaire pour l'automne 2014 est significativement plus élevé que celui de l'hiver 2015. En effet, 68 % des étudiants autochtones ont eu au maximum un échec lors de la session d'automne contre 76 % pour celle de l'hiver ce qui s'approche des résultats de l'ensemble des étudiants du collège soit 77 % à l'automne et 81 % à l'hiver 2015.
- Certains programmes enregistrent un taux de réussite des cours plus élevé que d'autres. D'abord le programme Techniques d'éducation à l'enfance, avec une moyenne générale cumulative de 83 % pour l'année 2014-2015. Pour sa part, la moyenne générale cumulative du programme Science de la nature s'élève à 72 %.
- La principale cause de l'échec scolaire des élèves autochtones demeure l'absentéisme aux cours et aux activités d'évaluation. Les nombreux résultats entre 0 et 30 % notés aux dossiers scolaires de la



clientèle autochtone traduisent cette problématique. Dans la plupart des cas, il s'agit en fait d'un abandon des études après la date du dénombrement de la clientèle (abandon informel).

Même si, pour la très grande majorité des étudiants, le français n'est pas la langue maternelle, 80 % des étudiants ont réussi l'épreuve ministérielle lors de la première passation. Pour les étudiants ayant vécu un premier échec à cet examen, le Collège a offert un atelier de préparation à l'ÉUF. Les étudiants autochtones concernés ont suivi cet atelier et ont tous réussi l'examen ministériel lors de leur deuxième ou troisième tentative.

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET SOUTIEN À LA RÉUSSITE

La reconnaissance de l'engagement étudiant s'applique aux activités de bénévolat dans les secteurs sportif, culturel, communautaire, entrepreneurial, politique, scientifique, scolaire et développement durable tant à l'externe qu'à l'interne. L'étudiant qui a accompli 60 heures de bénévolat sans aucune rétribution monétaire ou pédagogique et qui n'a cumulé tout au plus qu'un échec durant l'année a droit à la mention de l'engagement étudiant sur son bulletin.

En 2014-2015, le Collège a reconnu l'engagement de 81 d'étudiants. Presque tous ces étudiants n'ont obtenu aucun échec durant l'année. Le nombre de mentions aurait pu être beaucoup plus élevé si la centaine d'autres étudiants engagés dans divers projets avaient complété le formulaire obligatoire à verser au dossier. L'équipe des Services aux étudiants a organisé un 5 à 7 de l'engagement étudiant en mai. Près de 70 étudiants y ont participé.

Par ailleurs, le Cégep a reçu une allocation de 56 516 \$ dans le cadre de l'annexe S028 sur les mesures de soutien à la réussite. Cette allocation a été utilisée en totalité pour mettre en place les mesures suivantes :

Intégration sociale de l'étudiant	28 258 \$
Développement des relations pédagogiques (activités périscolaires)	9 890 \$
Besoins individuels et collectifs (aide psychologique, équipes sportives)	4 238 \$
Engagement étudiant	14 130 \$
TOTAL	56 516 \$

SERVICES ADAPTÉS

Les activités menées en regard des services adaptés (précédemment dénommé clientèle émergente) ont beaucoup évolué durant les dernières années pour tenir compte d'une hausse significative de la demande. La mise en place de services d'accompagnement favorise la réussite chez cette clientèle. Pour l'année scolaire 2014-2015, les activités suivantes se sont tenues :

- montage et mise à jour des dossiers des étudiants pouvant bénéficier des services adaptés;
- élaboration des plans de services des étudiants bénéficiaires;
- référence des étudiants sans diagnostic vers des organismes pouvant faire une évaluation adéquate des problèmes d'apprentissage;
- au début de chacune des sessions, communication et information aux enseignants concernés des accommodements spécifiques requis pour les étudiants présents dans leurs cours;

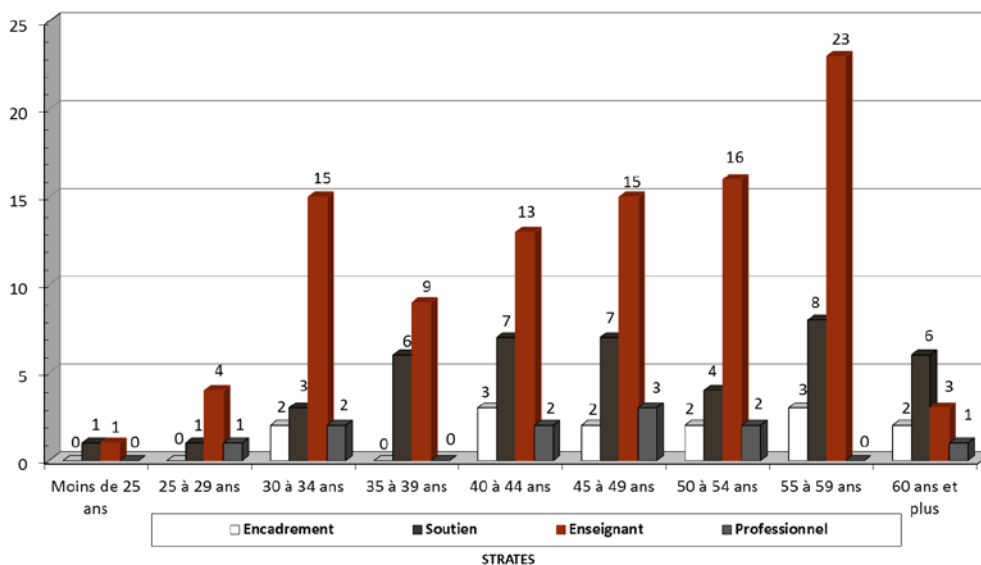
- mise en œuvre des accommodements requis (examen, programme d'allocation pour des besoins particuliers de l'aide financière aux études, demande d'aide financière pour les étudiants ayant des problèmes d'apprentissage...);
- rencontres des étudiants concernés;
- rencontres d'information des parents;
- échanges avec les partenaires, soit intervenant du Cégep de Sainte-Foy, médecin, psychologue...);
- relocalisation des locaux dédiés dans de nouvelles installations comprenant un local insonorisé avec des bureaux adaptés et une salle de surveillance.

N^{bre} D'UTILISATEURS DES SERVICES ADAPTÉS

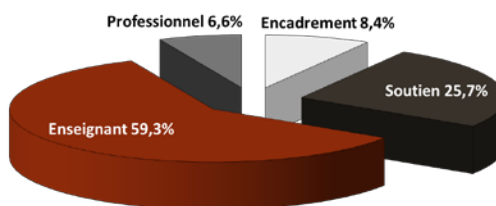
ANNÉE SCOLAIRE	SESSION D'AUTOMNE	SESSION D'HIVER
2012-2013	10	13
2013-2014	21	27
2014-2015	30	42

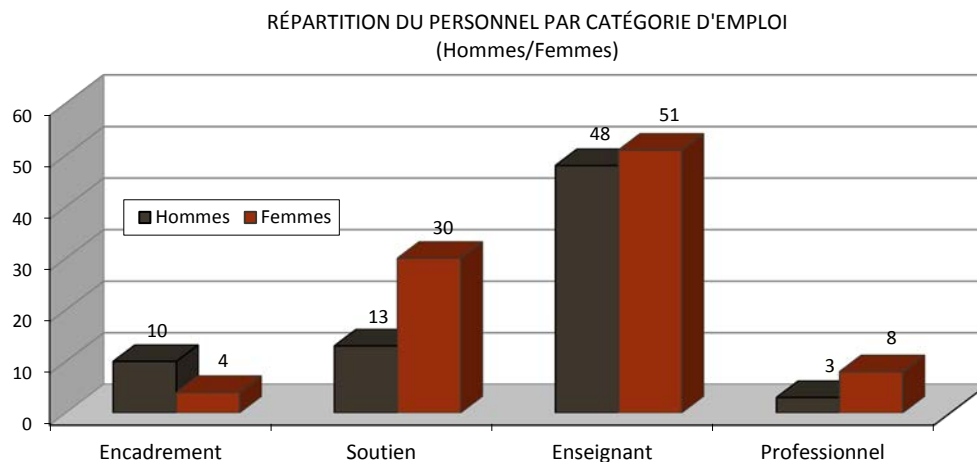
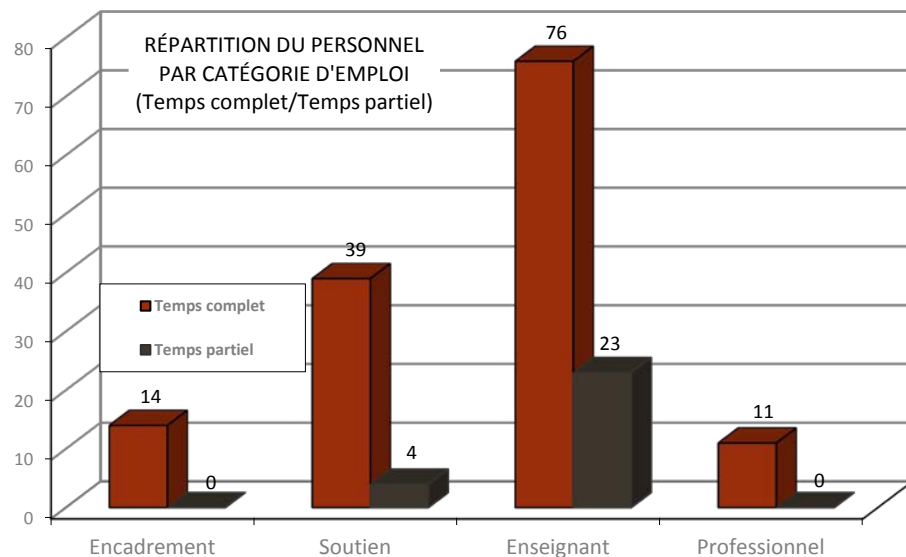
RESSOURCES HUMAINES

ÂGE MOYEN PAR GROUPE D'EMPLOYÉS



RÉPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL





MEMBRES DU PERSONNEL AYANT PRIS SA RETRAITE

ENSEIGNANTS	
	Céline Marmen
	Raymonde Pelletier
	Madeleine Perreault
	Stéphane Saint-Gelais
PROFESSIONNEL	
	André Gauthier
SOUTIEN	
	Odette Vincent

RÉSULTATS FINANCIERS

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015

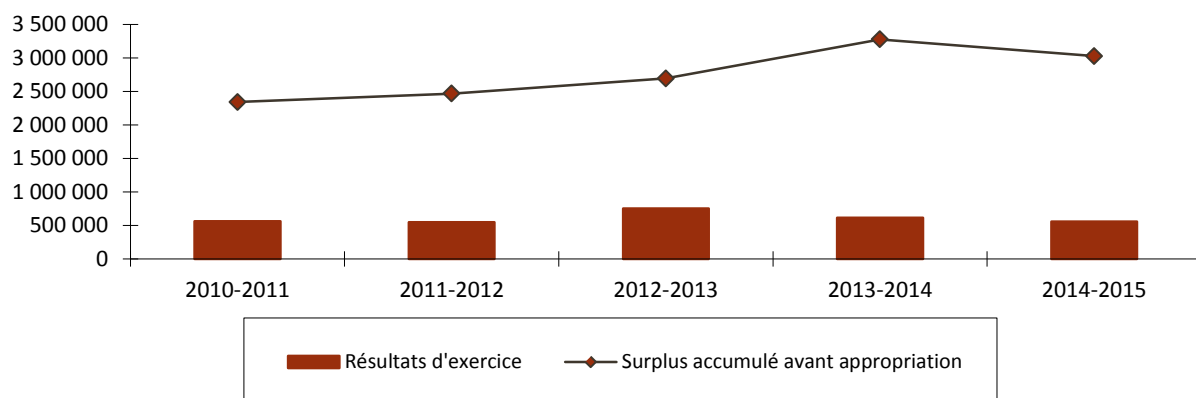
	ENSEIGNEMENT RÉGULIER (\$)	FORMATION CONTINUE (\$)	TOTAL (\$)
REVENUS			
Résultats de l'analyse du Ministère de l'année antérieure	12 122	133	12 255
MÉESR – Revenus transfert pour l'exercice courant	12 416 353	881 039	13 297 392
MÉESR – Subventions liées à la réforme	(9 219)	-	(9 219)
Ministère de la Solidarité sociale	-	-	-
Autres organismes	22 521	-	22 521
Autres revenus	653 438	247 211	900 649
TOTAL DES REVENUS	13 095 215	1 128 383	14 223 598
CHARGES			
Résultats de l'analyse du Ministère de l'année antérieure	-	-	-
Salaires et avantages des enseignants	6 384 747	312 298	6 697 045
Coûts de convention des enseignants	658 118	-	658 118
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	3 609 863	454 056	4 063 919
Coûts de convention des autres personnels	466 338	26 485	492 823
Communications et information	234 846	49 484	284 330
Fournitures et matériel	676 786	15 415	692 201
Services, honoraires et contrats	828 364	46 350	874 714
Autres dépenses	(160 933)	125 050	(35 883)
TOTAL DES CHARGES	12 698 129	1 029 138	13 727 267
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	397 086	99 245	496 331

- Salaires, avantages sociaux, coûts de convention : 86,7 %
- Autres dépenses : 13,3 %

CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (CCTT) INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE (ITMI) ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015

	MONTANT (\$)
REVENUS	
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR)	200 000
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des exportations (MÉIE)	80 000
Projets de recherche	460 725
Projets d'aide technique	293 952
Information technologique	6 430
TOTAL DES REVENUS	1 041 107
CHARGES	
Salaires et avantages sociaux des enseignants	27 607
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	763 028
Communications et information	44 845
Fournitures et matériel	87 068
Services, honoraires et contrats	11 343
Autres dépenses	48 500
TOTAL DES CHARGES	982 391
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	58 716

ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS DE FONCTIONNEMENT / RÉSULTATS D'EXERCICE



■ Incluant les activités financières associées au CCTT.

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

	SOLDE AU 30 JUIN 2014 (\$)	ACQUISITIONS DE L'ANNÉE (\$)	TRANSFERT ET DISPOSITION (\$)	AMORTISSEMENT ACCUMULÉ (\$)	SOLDE AU 30 JUIN 2015 ¹ (\$)
Améliorations majeures aux bâtiments	2 282 259	11 711	126 491	(252 348)	2 168 113
Aménagement des terrains	1 005 349	11 132	98 260	(480 765)	633 976
Autres équipements	2 509 475	413 538	(27 820)	(2 055 334)	839 859
Bâtiments	21 486 938	-	22 036	(10 583 881)	10 925 093
Développement informatique	153 562	5 750	17 250	(100 661)	75 901
Documents de bibliothèque	1 015 747	-	23 564	(916 226)	123 085
Équipements de communications multimédias	389 409	38 537	17 579	(288 751)	156 774
Équipements informatiques	3 796 934	87 402	(69 575)	(3 583 991)	230 770
Équipements spécialisés / enseignement	5 859 859	30 379	50 101	(4 446 864)	1 493 475
Manuels pédagogiques	4 289	-	-	(3 074)	1 215
Matériel roulant	77 136	-	-	(69 077)	8 059
Mobilier et équipement de bureau	1 018 553	72 572	37 064	(900 336)	227 853
Réseau de télécommunication	-	-	-	-	-
Terrain	175 521	-	-	-	175 521

TRAVAUX EN COURS

Améliorations majeures aux bâtiments	257 220	154 841	(126 491)		285 570
Aménagement des terrains	9 977	88 283	(98 260)	-	-
Bâtiments	521 474	6 065 307	(22 036)		6 564 745
Développement informatique	-	17 250	(17 250)		-
Matériel et équipement	34 454	190 700	(126 263)		98 891
Équipement spécialisé	3 038	49 981	(50 101)		2 918
TOTAL	40 601 194	7 237 383	(145 451)	(23 681 308)	24 011 818

1. Valeur comptable nette.

SUIVI DÉCOULANT DE L'ARTICLE 2 DE LA LOI METTANT EN ŒUVRE CERTAINES DISPOSITIONS
DU DISCOURS SUR LE BUDGET DU 30 MARS 2010 ET VISANT LE RETOUR À
L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2013-2014 ET LA RÉDUCTION DE LA DETTE (LOI 100)

En 2014-2015, le Cégep a respecté en tout point les exigences de l'article 2 de la Loi 100, à savoir ne pas octroyer de prime, allocation, compensation ou autre rémunération additionnelle fondée sur le rendement à un membre du personnel de direction et du personnel d'encadrement.

ÉTAT DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS ÉNONCÉES À L'ARTICLE 20
DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES
ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

NIVEAU D'EFFECTIF ATTRIBUÉ POUR LES MOIS DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2015

CATÉGORIE DE PERSONNEL	VARIATION N ^{bre} D'HEURES	AUCUNE MESURE REQUISE	DÉPASSEMENT AUTORISÉ PAR LE MÉSRS	MOYENS POUR RECTIFIER LA SITUATION
Hors cadre	0			
Cadre	(258,92)	X		
Gérant	203		X	NON REQUIS
Professionnel	(73,25)	X		
Enseignant	(98,12)	X		
Technicien	566,58		X	NON REQUIS
Personnel de bureau	493,75		X	NON REQUIS
Ouvrier	764,08		X	NON REQUIS
TOTAL	1597,12			

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

TYPE DE FOURNISSEURS	NOMBRE	VALEUR (\$)
Personnes morales	16	923 384
Personnes physiques	0	0



MEMBRES DES PRINCIPALES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 30 juin 2015 le conseil était formé des personnes suivantes :

Commission scolaire	Laurent Turbis
Conseil des partenaires du marché du travail	Vacant
Employé de soutien	Luc Turner
Enseignants	Brigitte Gagnon Sylvie Levesque
Entreprises de la région	Vacant Michel Lessard
Établissement de niveau universitaire	Vacant
Étudiants	Mathieu Maltais (Études préuniversitaires) Vacant (Études techniques)
Membres d'office	Donald Bherer (Directeur général) Marc Lavoie (Directeur des études)
Parents d'étudiants	Richard Lapierre Benoît Leblanc
Professionnel non enseignant	Josée Alain
Titulaires de diplômes d'études collégiales	Alain Lapierre (Études techniques) (Président) Tony Wright (Vice-président) (Études préuniversitaires)
Socioéconomiques	Katerie Champagne Jourdain Russel Tremblay

COMITÉ EXÉCUTIF

Directeur général	Donald Bherer
Enseignant (Interne)	Brigitte Gagnon
Parent d'étudiant (Externe)	Richard Lapierre
Professionnel (Interne)	Josée Alain
Socioéconomique (Externe)	Russel Tremblay

COMMISSION DES ÉTUDES

MEMBRE D'OFFICE

Directeur des études : Marc Lavoie

MEMBRES NOMMÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directrice adjointe des études : Marie-Ève Vaillancourt

Directeur adjoint des études : Pierre-Étienne Beausoleil

Directeur de la formation continue, des services aux entreprises et des partenariats d'affaires : Christophe Bonnal

RESPONSABLES DE PROGRAMME

Arts visuels : Martin Beauregard

Langues, lettres et communication : Johanne Charest

Sciences de la nature : Marc Langlais

Sciences de l'administration / Sciences humaines : Gaétan Talbot

Social Sciences : Sacha Willett

Soins infirmiers : Brigitte Gagnon

Techniques de bureautique : Louise Draper

Techniques de comptabilité et de gestion : Michel Spénard

Techniques d'éducation à l'enfance : Josée Boutin

Techniques de l'informatique : Carl Gendron

Technologie de l'électronique industrielle : Roch Garand

Technologie de maintenance industrielle : Jean Mailhot

Technologie minérale : Mylène Richard

MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS

Représentants des : Marlène Gagnon

employés de soutien : Sandra Sirois

Représentants du : Steve Rouillard

personnel enseignant : Nathalie Ross

Représentants du : Josée Alain

personnel professionnel : Anik Boileau

MEMBRES NOMMÉS PAR L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS : Alexandra Elsliger

: Bob Ward Leblanc

PERSONNEL DE DIRECTION ET DE GÉRANCE

Direction générale : Donald Bherer

Direction des études : Marc Lavoie

: Pierre-Étienne Beausoleil

Directeur adjoint des études

Marie-Ève Vaillancourt

: Directrice adjointe des études

Suzie Whittom

: Gestionnaire administrative

Direction générale et Direction des études

: Christophe Bonnal

Direction de la formation continue, des services aux entreprises et des partenariats d'affaires

Direction des ressources matérielles et financières

: Guy Berthe, directeur

Alain Cajolet, coordonnateur aux ressources matérielles

Jeanne Desbiens, coordonnatrice aux technologies de l'information

Anick Roussel, coordonnatrice aux ressources financières

Direction des ressources humaines, affaires corporatives et communications

: Francis Desbiens

MÉRITE ÉTUDIANT ET BOURSES

La Fondation, en conformité à son programme de bourses d'excellence, a récompensé 31 étudiants méritants, distribuant près de 14 150 \$ recueillis auprès de commanditaires de la région.

BOURSIERS DE LA FONDATION ET DONATEURS

BOURSE D'EXCELLENCE ET MÉDAILLE DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE DU CANADA		
Florence Pelletier	Sciences de la nature	Aluminerie Alouette
BOURSE CHRISTIAN PROULX		
Sara Vachon	Sciences de la nature	Laboratoire Environex
BOURSE POUR LE MEILLEUR PROGRÈS SCOLAIRE DANS LE SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE		
Sara-Lynn Lepage	Langues, lettres et communication	Caisse d'économie Desjardins des mines, métaux et services publics
BOURSE POUR LE MEILLEUR PROGRÈS SCOLAIRE DANS LE SECTEUR TECHNIQUE		
Catherine Cormier	Techniques de bureautique	Construction RIC (1994) inc.
BOURSE POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS LE SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE		
Chloé Pouliot	Sciences humaines	Innergex
BOURSE POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS LE SECTEUR TECHNIQUE		
Julien Ross	Techniques de comptabilité et de gestion	Rio Tinto –Fer et Titane
BOURSES POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS CHAQUE PROGRAMME D'ÉTUDES		
Arts visuels	Alexandra Gamache	Club Voyages Côte-Nord
Langues, lettres et communication	Marie-Michelle Grant	DMG Architecture
Sciences de la nature	Cynthia Fournier	Innergex
Sciences humaines	Catherine Arseneau	Numérik Solutions d'affaires
Social Science	Kevin Stubbart	Rio Tinto Fer et Titane
Soins infirmiers	Eslie Méthot-Nadeau	Ordre régional des infirmières et infirmiers de la Côte-Nord
Techniques de bureautique	Vanessa Harvey	Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles
Techniques de comptabilité et de gestion	Julie Yockell	Mallette
Techniques d'éducation à l'enfance	Virginie Jacques	Immobilière montagnaise Itée
Technologie de l'électronique industrielle	Joey Saint-laurent	Métal 7
Technologie de maintenance industrielle	Jean-Baptiste Waunie	Rio Tinto Fer et Titane
Technologie minérale	Mélina Audet	Rio Tinto Fer et Titane

RETOUR AUX ÉTUDES		
Iannick Lavoie	Technologie minérale	Développement économique Sept-Îles
INTÉGRATION AUX ÉTUDES COLLÉGIALES – PROGRAMME PRÉUNIVERSITAIRE		
Anne-Sophie Chénard	Sciences de la nature	Association des parents du Cégep de Sept-Îles
INTÉGRATION AUX ÉTUDES COLLÉGIALES – PROGRAMME TECHNIQUE		
Simon Laverdière	Technologie de l'électronique industrielle	Association des parents du Cégep de Sept-Îles
PROGRÈS EN FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE		
Audrey Scanlan	Sciences de la nature	Cain Lamarre Casgrain Wells
BOURSES POUR LA MEILLEURE PERFORMANCE DANS UN PROGRAMME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES		
Éducation spécialisée	Émilie Caron-Descôteaux	Caisse d'économie Desjardins des mines, métaux et services publics
Chefs de train	Tony Leblanc	Rio Tinto Fer et Titane
BOURSES POUR L'ENGAGEMENT DANS UN PROGRAMME D'AEC		
Éducation spécialisée	Claudette Labbé	Caisse d'économie Desjardins des mines, métaux et services publics
BOURSES D'ENCOURAGEMENT À L'INSCRIPTION DANS UNPROGRAMME NON TRADITIONNEL D'AEC		
Éducation spécialisée	David Leboeuf	MD Communication
FINALE D'UN CONCOURS CULTUREL		
Nicolas Chouinard	Langues, lettres et communication	ROCHE Itée Groupe conseil
FINALE LOCALE DU CONCOURS SCIENCE ON TOURNE!		
Judith Potvin Simon Poirier	Sciences de la nature Sciences de la nature	ROCHE Itée Groupe conseil
MEILLEURE PERFORMANCE SPORTIVE		
Jessica Michaud	Sciences de la nature	Rio Tinto Fer et Titane



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège d'enseignement général et professionnel de Sept-Îles;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
 - ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
 - n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.
 - La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :
 - se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
 - ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
 - ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives



auxquelles est assujetti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle ou apparente, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a



l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les trente (30) jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande d'être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code recommande au conseil d'administration la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

En 2014-2015, aucun cas n'a été traité dans le cadre de l'application du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs.

